

N° CAS: MSDS

MATERIAL SAFETY DATA SHEET (MSDS)

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange
:
Code du produit : I166N

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Utilisation de la substance/mélange : Laboratory chemicals, Manufacture of substances

1.2.2. Utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

LOBA CHEMIE PVT.LTD.
107 Wode House Road, Jehangir Villa, Colaba
400005 Mumbai - INDIA
T +91 22 6663 6663 - F +91 22 6663 6699
info@lobachemie.com - www.lobachemie.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : + 91 22 6663 6663 (9:00am - 6:00 pm)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Corrosif/irritant pour la peau, catégorie 1B H314

Texte complet des classes de danger et des phrases H : voir rubrique 16

Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

MULTIELEMENT STANDARD SOLUTION FOR ICP 33 COMPONENTS;100mg/l

Al,Ag,As,B,Ba,Be,Bi,Ca,Cd,Cs,Co,Cr,Cu,Fe,In,K,Li,Mg,Mn,Mo,Na,Ni,Nb,Pb,Rb,Sb,Sr,Ti,Tl,V,U,Zn IN 5% HNO₃ TRACEABLE TO NIST

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger (CLP) :



GHS05

Mention d'avertissement (CLP) :

Danger

Mentions de danger (CLP) :

H314 - Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

Conseils de prudence (CLP) :

P280 - Porter des vêtements de protection, un équipement de protection du visage, un équipement de protection des yeux.

P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 - Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON.

2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
NITRIC ACID	(N° CAS) 7697-37-2 (N° CE) 231-714-2 (N° Index) 007-004-00-1	1 - 5	Ox. Liq. 2, H272 Skin Corr. 1A, H314
BISMUTH (METAL) GRANULAR 99.5%	(N° CAS) 7440-69-9	2 - 5	Non classé
CESIUM CARBONATE EXTRA PURE	(N° CAS) 534-17-8	2 - 5	Eye Irrit. 2, H319 Skin Irrit. 2, H315 STOT SE 3, H335
Indium Metal		2 - 5	Non classé
Pentoxyde de divanadium	(N° CAS) 1314-62-1 (N° CE) 215-239-8 (N° Index) 023-001-00-8	2 - 5	STOT RE 1, H372 Acute Tox. 4 (Inhalation), H332 Acute Tox. 4 (Oral), H302 Muta. 2, H341 Repr. 2, H361d STOT SE 3, H335 Aquatic Chronic 2, H411

MULTIELEMENT STANDARD SOLUTION FOR ICP 33

COMPONENTS;100mg/l

Al,Ag,As,B,Ba,Be,Bi,Ca,Cd,Cs,Co,Cr,Cu,Fe,In,K,Li,Mg,Mn,Mo,Na,Ni,Nb,Pb,Rb,Sb,Sr,Ti,Tl,V,U,Zn IN 5% HNO3 TRACEABLE TO NIST

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

LEAD (METAL) FOIL substance de la liste candidate REACH (Lead)	(N° CAS) 7439-92-1	2 - 5	STOT RE 2, H373 Aquatic Acute 1, H400 Aquatic Chronic 1, H410
Trioxyde de diantimoine	(N° CAS) 1309-64-4 (N° CE) 215-175-0 (N° Index) 051-005-00-X	2 - 5	Carc. 2, H351
STRONTIUM HYDROXIDE (OCTAHYDRATE) EXTRA PURE	(N° CAS) 1311-10-0	2 - 5	Skin Corr. 1B, H314
RUBIDIUM CHLORIDE AR	(N° CAS) 7791-11-9 (N° CE) 232-240-9	2 - 5	Non classé
TITANIUM FINE POWDER (LAB) Practical grade	(N° CAS) 7440-32-6	2 - 5	Pyr. Sol. 1, H250
ZINC (METAL) GRANULAR AR	(N° CAS) 7440-66-6 (N° CE) 231-175-3 (N° Index) 030-001-00-1	2 - 5	Aquatic Chronic 1, H410
NIOBIUM PENTOXIDE AR	(N° CAS) 1313-96-8	2 - 4	Eye Irrit. 2, H319 Skin Irrit. 2, H315 STOT SE 3, H335
Béryllium	(N° CAS) 7440-41-7 (N° CE) 231-150-7 (N° Index) 004-001-00-7	1 - 3	Carc. 1B, H350i Acute Tox. 2 (Inhalation), H330 Acute Tox. 3 (Oral), H301 STOT RE 1, H372 Eye Irrit. 2, H319 Skin Irrit. 2, H315 STOT SE 3, H335 Skin Sens. 1, H317
Cobalt	(N° CAS) 7440-48-4 (N° CE) 231-158-0 (N° Index) 027-001-00-9	2 - 3	Resp. Sens. 1, H334 Skin Sens. 1, H317 Aquatic Chronic 4, H413
CADMIUM (METAL) GRANULAR 99.9% AR substance de la liste candidate REACH (Cadmium)	(N° CAS) 7440-43-9 (N° CE) 231-152-8 (N° Index) 048-002-00-0	2 - 3	Acute Tox. 2 (Inhalation), H330 Muta. 2, H341 Carc. 1B, H350 Repr. 2, H361fd STOT RE 1, H372 Aquatic Chronic 1, H410
CHROMIUM TRIOXIDE AR substance de la liste candidate REACH (Chromium trioxide) substance de l'annexe XIV de REACH (Chromium trioxide)	(N° CAS) 1333-82-0 (N° CE) 215-607-8 (N° Index) 024-001-00-0	1 - 3	Ox. Sol. 1, H271 Acute Tox. 3 (Oral), H301 Acute Tox. 3 (Dermal), H311 Acute Tox. 2 (Inhalation), H330 Skin Corr. 1A, H314 Resp. Sens. 1, H334 Skin Sens. 1, H317 Muta. 1B, H340 Carc. 1A, H350 Repr. 2, H361f STOT RE 1, H372 Aquatic Chronic 1, H410
MOLYBDIC ACID AR/ACS	(N° CAS) 7782-91-4	1 - 3	Non classé
SODIUM METAL Extra Pure	(N° CAS) 7440-23-5	2 - 3	Water-react. 1, H260 Skin Corr. 1B, H314
Nickel	(N° CAS) 7440-02-0 (N° CE) 231-111-4 (N° Index) 028-002-00-7	2 - 3	STOT RE 1, H372 Carc. 2, H351 Skin Sens. 1, H317 Aquatic Chronic 3, H412

MULTIELEMENT STANDARD SOLUTION FOR ICP 33 COMPONENTS;100mg/l

Al,Ag,As,B,Ba,Be,Bi,Ca,Cd,Cs,Co,Cr,Cu,Fe,In,K,Li,Mg,Mn,Mo,Na,Ni,Nb,Pb,Rb,Sb,Sr,Ti,Tl,V,U,Zn IN 5% HNO3 TRACEABLE TO NIST

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

SILVER (METAL) POWDER 99.9%	(N° CAS) 7440-22-4	2 - 2.5	Non classé
ALUMINIUM FOIL AR	(N° CAS) 7429-90-5 (N° CE) 231-072-3 (N° Index) 013-002-00-1	2 - 2.5	Aquatic Acute 1, H400
Calcium	(N° CAS) 7440-70-2 (N° CE) 231-179-5 (N° Index) 020-001-00-X	2 - 2.5	Water-react. 1, H260
ARSENIC TRIOXIDE AR substance de la liste candidate REACH (Diarsenic trioxide) substance de l'annexe XIV de REACH (Diarsenic trioxide)	(N° CAS) 1327-53-3 (N° CE) 215-481-4 (N° Index) 033-003-00-0	2 - 2.5	Acute Tox. 1 (Oral), H300 Skin Corr. 1B, H314 Carc. 1A, H350 Aquatic Chronic 1, H410
BARIUM CHROMATE AR	(N° CAS) 10294-40-3	2 - 2.5	Ox. Sol. 2, H272 Acute Tox. 4 (Oral), H302 Acute Tox. 4 (Inhalation), H332
BORON POWDER	(N° CAS) 7440-42-8	2 - 2.5	Non classé
Hydroxyde de potassium	(N° CAS) 1310-58-3 (N° CE) 215-181-3 (N° Index) 019-002-00-8	2 - 2.5	Skin Corr. 1A, H314 Eye Dam. 1, H318 Acute Tox. 4 (Oral), H302
LITHIUM (METAL)	(N° CAS) 7439-93-2 (N° CE) 231-102-5	2 - 2.5	Water-react. 1, H260 Skin Corr. 1B, H314
IRON WIRE AR 0,57 mm diameter,	(N° CAS) 7439-89-6	2 - 2.5	Flam. Sol. 1, H228
MANGANESE (METAL) FLAKES	(N° CAS) 7439-96-5	2 - 2.5	Flam. Sol. 1, H228 Water-react. 1, H260
Magnesium(Metal)	(N° CAS) 7439-95-4 (N° CE) 231-104-6 (N° Index) 012-001-00-3	2 - 2	Pyr. Sol. 1, H250 Water-react. 1, H260
Sélénium	(N° CAS) 7782-49-2 (N° CE) 231-957-4 (N° Index) 034-001-00-2	2 - 2	Acute Tox. 3 (Inhalation), H331 Acute Tox. 3 (Oral), H301 Aquatic Chronic 4, H413

Texte complet des phrases H: voir section 16

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

- Premiers soins après inhalation : Faire respirer de l'air frais. S'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
- Premiers soins après contact avec la peau : Laver abondamment à l'eau/... Consulter immédiatement un médecin.
- Premiers soins après contact oculaire : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un médecin.
- Premiers soins après ingestion : Rincer la bouche. Ne pas faire vomir. Consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Symptômes/effets : Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

MULTIELEMENT STANDARD SOLUTION FOR ICP 33 COMPONENTS;100mg/l

Al,Ag,As,B,Ba,Be,Bi,Ca,Cd,Cs,Co,Cr,Cu,Fe,In,K,Li,Mg,Mn,Mo,Na,Ni,Nb,Pb,Rb,Sb,Sr,Ti,Tl,V,U,Zn IN 5% HNO3 TRACEABLE TO NIST

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Dioxyde de carbone. Poudre sèche. Mousse. Eau pulvérisée.
Agents d'extinction non appropriés : Ne pas utiliser d'agents d'extinction contenant de l'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'informations complémentaires disponibles

5.3. Conseils aux pompiers

Protection en cas d'incendie : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

6.1.1. Pour les non-secouristes

Procédures d'urgence : Eloigner le personnel superflu.

6.1.2. Pour les secouristes

Équipement de protection : Utiliser l'équipement de protection individuel requis.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage : Sur le sol, balayer ou pelleter dans des conteneurs de rejet adéquats. Recueillir le produit répandu.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas respirer les vapeurs.
Mesures d'hygiène : Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

MULTIELEMENT STANDARD SOLUTION FOR ICP 33

COMPONENTS;100mg/l

Al,Ag,As,B,Ba,Be,Bi,Ca,Cd,Cs,Co,Cr,Cu,Fe,In,K,Li,Mg,Mn,Mo,Na,Ni,Nb,Pb,Rb,Sb,Sr,Ti,Tl,V,U,Zn IN 5% HNO3 TRACEABLE TO NIST

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

NITRIC ACID (7697-37-2)		
Allemagne	Nom local	Salpetersäure
Allemagne	TRGS 900 Valeur limite au poste de travail (mg/m ³)	2.6 mg/m ³
Allemagne	TRGS 900 Valeur limite au poste de travail (ppm)	1 ppm
Allemagne	Remarque (TRGS 900)	EU,13,16
Portugal	Nom local	Ácido nítrico
Portugal	OEL TWA (ppm)	2 ppm
Portugal	OEL STEL (ppm)	4 ppm
Espagne	Nom local	Ácido nítrico
Espagne	VLA-EC (mg/m ³)	2.6 mg/m ³
Espagne	VLA-EC (ppm)	1 ppm
Espagne	Notes	(2007), VLI (Agente químico para el que la U.E. estableció en su día un valor límite indicativo. Todos estos agentes químicos figuran al menos en una de las directivas de valores límite indicativos publicadas hasta ahora (ver Anexo C. Bibliografía). Los estados miembros disponen de un tiempo fijado en dichas directivas para su transposición a los valores límites de cada país miembro. Una vez adoptados, estos valores tienen la misma validez que el resto de los valores adoptados por el país.)
Royaume Uni	Nom local	Nitric acid
Royaume Uni	WEL STEL (mg/m ³)	2.6 mg/m ³
Royaume Uni	WEL STEL (ppm)	1 ppm
USA - ACGIH	Nom local	Nitric acid
USA - ACGIH	ACGIH TWA (ppm)	2 ppm
USA - ACGIH	ACGIH STEL (ppm)	4 ppm
USA - ACGIH	Remarque (ACGIH)	URT & eye irr; dental erosion
USA - OSHA	Nom local	Nitric acid
USA - OSHA	OSHA PEL (TWA) (mg/m ³)	5 mg/m ³
USA - OSHA	OSHA PEL (TWA) (ppm)	2 ppm

MULTIELEMENT STANDARD SOLUTION FOR ICP 33 COMPONENTS;100mg/l

Al,Ag,As,B,Ba,Be,Bi,Ca,Cd,Cs,Co,Cr,Cu,Fe,In,K,Li,Mg,Mn,Mo,Na,Ni,Nb,Pb,Rb,Sb,Sr,Ti,Tl,V,U,Zn IN 5% HNO3 TRACEABLE TO NIST

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

8.2. Contrôles de l'exposition

Protection des mains	: Gants de protection
Protection oculaire	: Lunettes anti-éclaboussures ou un écran facial.
Protection de la peau et du corps	: Porter un vêtement de protection approprié
Protection des voies respiratoires	: [Lorsque la ventilation du local est insuffisante] porter un équipement de protection respiratoire.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Liquide
Couleur	: Green solution.
Odeur	: Aucune donnée disponible
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	: Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1)	: Aucune donnée disponible
Point de fusion	: Aucune donnée disponible
Point de congélation	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: Aucune donnée disponible
Point d'éclair	: Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation	: Aucune donnée disponible
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Aucune donnée disponible
Pression de vapeur	: Aucune donnée disponible
Densité relative de vapeur à 20 °C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: Aucune donnée disponible
Solubilité	: Aucune donnée disponible
Log Pow	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	: Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	: Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes	: Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité	: Aucune donnée disponible

MULTIELEMENT STANDARD SOLUTION FOR ICP 33 COMPONENTS;100mg/l

Al,Ag,As,B,Ba,Be,Bi,Ca,Cd,Cs,Co,Cr,Cu,Fe,In,K,Li,Mg,Mn,Mo,Na,Ni,Nb,Pb,Rb,Sb,Sr,Ti,Tl,V,U,Zn IN 5% HNO3 TRACEABLE TO NIST

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.4. Conditions à éviter

Rayons directs du soleil. Contact avec l'air.

10.5. Matières incompatibles

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë : Non classé

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Lésions oculaires graves, catégorie 1, implicite

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Non classé

Mutagénicité sur les cellules germinales : Non classé

Cancérogénicité : Non classé

Toxicité pour la reproduction : Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) : Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) : Non classé

Danger par aspiration : Non classé

MULTIELEMENT STANDARD SOLUTION FOR ICP 33

COMPONENTS;100mg/l

Al,Ag,As,B,Ba,Be,Bi,Ca,Cd,Cs,Co,Cr,Cu,Fe,In,K,Li,Mg,Mn,Mo,Na,Ni,Nb,Pb,Rb,Sb,Sr,Ti,Tl,V,U,Zn IN 5% HNO₃ TRACEABLE TO NIST

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.2. Persistance et dégradabilité

NITRIC ACID (7697-37-2)

Persistance et dégradabilité	Non établi.
------------------------------	-------------

ARSENIC TRIOXIDE AR (1327-53-3)

Persistance et dégradabilité	Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement.
------------------------------	---

CADMIUM (METAL) GRANULAR 99.9% AR (7440-43-9)

Persistance et dégradabilité	Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement.
------------------------------	---

CHROMIUM TRIOXIDE AR (1333-82-0)

Persistance et dégradabilité	Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement.
------------------------------	---

ZINC (METAL) GRANULAR AR (7440-66-6)

Persistance et dégradabilité	Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement.
------------------------------	---

12.3. Potentiel de bioaccumulation

NITRIC ACID (7697-37-2)

Potentiel de bioaccumulation	Non établi.
------------------------------	-------------

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Composant	
(1327-53-3)	Cette substance/mélange ne remplit pas les critères PBT du règlement REACH annexe XIII Cette substance/mélange ne remplit pas les critères vPvB du règlement REACH annexe XIII
(7440-43-9)	Cette substance/mélange ne remplit pas les critères PBT du règlement REACH annexe XIII Cette substance/mélange ne remplit pas les critères vPvB du règlement REACH annexe XIII
(1333-82-0)	Cette substance/mélange ne remplit pas les critères PBT du règlement REACH annexe XIII Cette substance/mélange ne remplit pas les critères vPvB du règlement REACH annexe XIII
(7439-92-1)	Cette substance/mélange ne remplit pas les critères PBT du règlement REACH annexe XIII Cette substance/mélange ne remplit pas les critères vPvB du règlement REACH annexe XIII

MULTIELEMENT STANDARD SOLUTION FOR ICP 33 COMPONENTS;100mg/l

Al,Ag,As,B,Ba,Be,Bi,Ca,Cd,Cs,Co,Cr,Cu,Fe,In,K,Li,Mg,Mn,Mo,Na,Ni,Nb,Pb,Rb,Sb,Sr,Ti,Tl,V,U,Zn IN 5% HNO3 TRACEABLE TO NIST

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

12.6. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

14.1. Numéro ONU

N° ONU (ADR)	: 3264
N° ONU (IMDG)	: 3264
N° ONU (IATA)	: 3264
N° ONU (ADN)	: 3264
N° ONU (RID)	: 3264

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Désignation officielle de transport (ADR)	: LIQUIDE INORGANIQUE CORROSIF, ACIDE, N.S.A.
Désignation officielle de transport (IMDG)	: LIQUIDE INORGANIQUE CORROSIF, ACIDE, N.S.A.
Désignation officielle de transport (IATA)	: Corrosive liquid, acidic, inorganic, n.o.s.
Désignation officielle de transport (ADN)	: LIQUIDE INORGANIQUE CORROSIF, ACIDE, N.S.A.
Désignation officielle de transport (RID)	: LIQUIDE INORGANIQUE CORROSIF, ACIDE, N.S.A.
Description document de transport (ADR)	: UN 3264 LIQUIDE INORGANIQUE CORROSIF, ACIDE, N.S.A., 8, II, (E)
Description document de transport (IMDG)	: UN 3264 LIQUIDE INORGANIQUE CORROSIF, ACIDE, N.S.A., 8, II
Description document de transport (IATA)	: UN 3264 Corrosive liquid, acidic, inorganic, n.o.s., 8, II
Description document de transport (ADN)	: UN 3264 LIQUIDE INORGANIQUE CORROSIF, ACIDE, N.S.A., 8, II
Description document de transport (RID)	: UN 3264 LIQUIDE INORGANIQUE CORROSIF, ACIDE, N.S.A., 8, II

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

ADR

Classe(s) de danger pour le transport (ADR)	: 8
Étiquettes de danger (ADR)	: 8



IMDG

Classe(s) de danger pour le transport (IMDG)	: 8
Étiquettes de danger (IMDG)	: 8

MULTIELEMENT STANDARD SOLUTION FOR ICP 33

COMPONENTS;100mg/l

Al,Ag,As,B,Ba,Be,Bi,Ca,Cd,Cs,Co,Cr,Cu,Fe,In,K,Li,Mg,Mn,Mo,Na,Ni,Nb,Pb,Rb,Sb,Sr,Ti,Tl,V,U,Zn IN 5% HNO3 TRACEABLE TO NIST

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830



IATA

Classe(s) de danger pour le transport (IATA) : 8

Etiquettes de danger (IATA) : 8



ADN

Classe(s) de danger pour le transport (ADN) : 8

Etiquettes de danger (ADN) : 8



RID

Classe(s) de danger pour le transport (RID) : 8

Etiquettes de danger (RID) : 8



14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR) : II

Groupe d'emballage (IMDG) : II

Groupe d'emballage (IATA) : II

Groupe d'emballage (ADN) : II

Groupe d'emballage (RID) : II

14.5. Dangers pour l'environnement

Dangereux pour l'environnement : Non

Polluant marin : Non

Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles

MULTIELEMENT STANDARD SOLUTION FOR ICP 33 COMPONENTS;100mg/l

Al,Ag,As,B,Ba,Be,Bi,Ca,Cd,Cs,Co,Cr,Cu,Fe,In,K,Li,Mg,Mn,Mo,Na,Ni,Nb,Pb,Rb,Sb,Sr,Ti,Tl,V,U,Zn IN 5% HNO3 TRACEABLE TO NIST

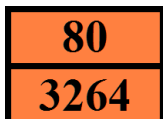
Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

- Transport par voie terrestre

Code de classification (ADR)	: C1
Dispositions spéciales (ADR)	: 274
Quantités limitées (ADR)	: 1I
Quantités exceptées (ADR)	: E2
Instructions d'emballage (ADR)	: P001, IBC02
Dispositions particulières relatives à l'emballage en commun (ADR)	: MP15
Instructions pour citernes mobiles et conteneurs pour vrac (ADR)	: T11
Dispositions spéciales pour citernes mobiles et conteneurs pour vrac (ADR)	: TP2, TP27
Code-citerne (ADR)	: L4BN
Véhicule pour le transport en citerne	: AT
Catégorie de transport (ADR)	: 2
Danger n° (code Kemler)	: 80
Panneaux oranges	:



Code de restriction concernant les tunnels (ADR)	: E
Code EAC	: 2X
Code APP	: B

- Transport maritime

Dispositions spéciales (IMDG)	: 274
Instructions d'emballage (IMDG)	: P001
Instructions d'emballages GRV (IMDG)	: IBC02
Instructions pour citernes (IMDG)	: T11
Dispositions spéciales pour citernes (IMDG)	: TP2, TP27
N° FS (Feu)	: F-A
N° FS (Déversement)	: S-B
Catégorie de chargement (IMDG)	: B
Arrimage et manutention (Code IMDG)	: SW2
Propriétés et observations (IMDG)	: Causes burns to skin, eyes and mucous membranes.

- Transport aérien

Quantités exceptées avion passagers et cargo (IATA)	: E2
Quantités limitées avion passagers et cargo (IATA)	: Y840
Quantité nette max. pour quantité limitée avion passagers et cargo (IATA)	: 0.5L
Instructions d'emballage avion passagers et cargo (IATA)	: 851
Quantité nette max. pour avion passagers et cargo (IATA)	: 1L

MULTIELEMENT STANDARD SOLUTION FOR ICP 33 COMPONENTS;100mg/l

Al,Ag,As,B,Ba,Be,Bi,Ca,Cd,Cs,Co,Cr,Cu,Fe,In,K,Li,Mg,Mn,Mo,Na,Ni,Nb,Pb,Rb,Sb,Sr,Ti,Tl,V,U,Zn IN 5% HNO3 TRACEABLE TO NIST

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

Instructions d'emballage avion cargo seulement (IATA) : 855
Quantité max. nette avion cargo seulement (IATA) : 30L
Dispositions spéciales (IATA) : A3, A803
Code ERG (IATA) : 8L

- Transport par voie fluviale

Code de classification (ADN) : C1
Dispositions spéciales (ADN) : 274
Quantités limitées (ADN) : 1 L
Quantités exceptées (ADN) : E2
Transport admis (ADN) : T
Équipement exigé (ADN) : PP, EP
Nombre de cônes/feux bleus (ADN) : 0

- Transport ferroviaire

Code de classification (RID) : C1
Dispositions spéciales (RID) : 274
Quantités limitées (RID) : 1L
Quantités exceptées (RID) : E2
Instructions d'emballage (RID) : P001, IBC02
Dispositions particulières relatives à l'emballage en commun (RID) : MP15
Instructions pour citernes mobiles et conteneurs pour vrac (RID) : T11
Dispositions spéciales pour citernes mobiles et conteneurs pour vrac (RID) : TP2, TP27
Codes-citerne pour les citernes RID (RID) : L4BN
Catégorie de transport (RID) : 2
Colis express (RID) : CE6
Numéro d'identification du danger (RID) : 80

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations UE

Ne contient pas de substance soumise à restrictions selon l'annexe XVII de REACH

Contient une substance de la liste candidate REACH à une concentration $\geq 0.1\%$ ou avec une limite spécifique plus basse: Diarsenic trioxide (EC 215-481-4, CAS 1327-53-3), Cadmium (EC 231-152-8, CAS 7440-43-9), Chromium trioxide (EC 215-607-8, CAS 1333-82-0), Lead (CAS 7439-92-1)

Contient des substances de l'Annexe XIV de REACH:

Nom de la substance	Numéro d'autorisation	Date d'expiration	Exemptions d'autorisation REACH
Diarsenic trioxide (EC 215-481-4, CAS 1327-53-3)		21/05/2015	

MULTIELEMENT STANDARD SOLUTION FOR ICP 33 COMPONENTS;100mg/l

Al,Ag,As,B,Ba,Be,Bi,Ca,Cd,Cs,Co,Cr,Cu,Fe,In,K,Li,Mg,Mn,Mo,Na,Ni,Nb,Pb,Rb,Sb,Sr,Ti,Tl,V,U,Zn IN 5% HNO3 TRACEABLE TO NIST

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

Chromium trioxide (EC 215-607-8, CAS 1333-82-0)		21/09/2017	
---	--	------------	--

15.1.2. Directives nationales

Allemagne

- AwSV, référence de l'annexe : Classe de danger pour l'eau (WGK) 3, Présente un très grave danger pour l'eau (Classification selon la AwSV, Annexe 1)
- 12e ordonnance de mise en application de la Loi fédérale allemande sur les contrôles d'immission - 12.BImSchV : Non assujetti au 12ème BImSchV (décret de protection contre les émissions) (Règlement sur les accidents majeurs)

Pays-Bas

- SZW-lijst van kankerverwekkende stoffen : Béryllium,CADMIUM (METAL) GRANULAR 99.9% AR,CHROMIUM TRIOXIDE AR,RUBIDIUM CHLORIDE AR sont listés
- SZW-lijst van mutagene stoffen : CHROMIUM TRIOXIDE AR,RUBIDIUM CHLORIDE AR sont listés
- NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting giftige stoffen – Borstvoeding : CADMIUM (METAL) GRANULAR 99.9% AR,CHROMIUM TRIOXIDE AR,Sélénium,LEAD (METAL) FOIL sont listés
- NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting giftige stoffen – Vruchtbaarheid : CADMIUM (METAL) GRANULAR 99.9% AR,CHROMIUM TRIOXIDE AR,MANGANESE (METAL) FLAKES,LEAD (METAL) FOIL sont listés
- NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting giftige stoffen – Ontwikkeling : CADMIUM (METAL) GRANULAR 99.9% AR,CHROMIUM TRIOXIDE AR,MANGANESE (METAL) FLAKES,Pentoxyde de divanadium,LEAD (METAL) FOIL sont listés

Danemark

- Recommandations réglementation danoise : L'utilisation de ce produit est interdite aux mineurs
- Les femmes enceintes/allaitantes travaillant avec le produit ne doivent pas entrer en contact direct avec celui-ci
- Les exigences des Autorités danoises pour l'environnement de travail relatives à l'utilisation de carcinogènes dans le cadre professionnel doivent être respectées lors de l'utilisation et de l'élimination

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte intégral des phrases H et EUH:

MULTIELEMENT STANDARD SOLUTION FOR ICP 33 COMPONENTS;100mg/l

Al,Ag,As,B,Ba,Be,Bi,Ca,Cd,Cs,Co,Cr,Cu,Fe,In,K,Li,Mg,Mn,Mo,Na,Ni,Nb,Pb,Rb,Sb,Sr,Ti,Tl,V,U,Zn IN 5% HNO3 TRACEABLE TO NIST

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

Acute Tox. 1 (Oral)	Toxicité aiguë (par voie orale), catégorie 1
Acute Tox. 2 (Inhalation)	Toxicité aiguë (par inhalation), catégorie 2
Acute Tox. 3 (Dermal)	Toxicité aiguë (par voie cutanée), catégorie 3
Acute Tox. 3 (Inhalation)	Toxicité aiguë (par inhalation), catégorie 3
Acute Tox. 3 (Oral)	Toxicité aiguë (par voie orale), catégorie 3
Acute Tox. 4 (Inhalation)	Toxicité aiguë (par inhalation), catégorie 4
Acute Tox. 4 (Oral)	Toxicité aiguë (par voie orale), catégorie 4
Aquatic Acute 1	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger aigu, catégorie 1
Aquatic Chronic 1	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, catégorie 1
Aquatic Chronic 2	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, catégorie 2
Aquatic Chronic 3	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, catégorie 3
Aquatic Chronic 4	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, catégorie 4
Carc. 1A	Cancérogénicité, catégorie 1A
Carc. 1B	Cancérogénicité (inhalation) Catégorie 1B
Carc. 1B	Cancérogénicité, catégorie 1B
Carc. 2	Cancérogénicité, catégorie 2
Eye Dam. 1	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 1
Eye Irrit. 2	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 2
Flam. Sol. 1	Matières solides inflammables, catégorie 1
Muta. 1B	Mutagénicité sur les cellules germinales, catégorie 1B
Muta. 2	Mutagénicité sur les cellules germinales, catégorie 2
Ox. Liq. 2	Liquides comburants, catégorie 2
Ox. Sol. 1	Matières solides comburantes, catégorie 1
Ox. Sol. 2	Matières solides comburantes, catégorie 2
Pyr. Sol. 1	Matières solides pyrophoriques, catégorie 1
Repr. 2	Toxicité pour la reproduction, catégorie 2
Repr. 2	Toxicité pour la reproduction, catégorie 2
Repr. 2	Toxicité pour la reproduction, catégorie 2
Resp. Sens. 1	Sensibilisation respiratoire, catégorie 1
Skin Corr. 1A	Corrosif/irritant pour la peau, catégorie 1A
Skin Corr. 1B	Corrosif/irritant pour la peau, catégorie 1B
Skin Irrit. 2	Corrosif/irritant pour la peau, catégorie 2
Skin Sens. 1	Sensibilisation cutanée, catégorie 1
STOT RE 1	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition répétée, catégorie 1
STOT RE 2	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition répétée, catégorie 2
STOT SE 3	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique, catégorie 3
Water-react. 1	Substances et mélanges qui, au contact de l'eau, dégagent des gaz inflammables, catégorie 1
H228	Matière solide inflammable.
H250	S'enflamme spontanément au contact de l'air.
H260	Dégage au contact de l'eau des gaz inflammables qui peuvent s'enflammer spontanément.
H271	Peut provoquer un incendie ou une explosion; comburant puissant.
H272	Peut aggraver un incendie; comburant.
H300	Mortel en cas d'ingestion.
H301	Toxique en cas d'ingestion.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H311	Toxique par contact cutané.
H314	Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.

MULTIELEMENT STANDARD SOLUTION FOR ICP 33

COMPONENTS;100mg/l

Al,Ag,As,B,Ba,Be,Bi,Ca,Cd,Cs,Co,Cr,Cu,Fe,In,K,Li,Mg,Mn,Mo,Na,Ni,Nb,Pb,Rb,Sb,Sr,Ti,Tl,V,U,Zn IN 5% HNO3 TRACEABLE TO NIST

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H330	Mortel par inhalation.
H331	Toxique par inhalation.
H332	Nocif par inhalation.
H334	Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H340	Peut induire des anomalies génétiques.
H341	Susceptible d'induire des anomalies génétiques.
H350	Peut provoquer le cancer.
H350i	Peut provoquer le cancer par inhalation.
H351	Susceptible de provoquer le cancer.
H361d	Susceptible de nuire au fœtus.
H361f	Susceptible de nuire à la fertilité.
H361fd	Susceptible de nuire à la fertilité. Susceptible de nuire au fœtus.
H372	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H413	Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit